



SEG - 6 route de la Frasse
Anncy le Vieux
74940 - ANNECY
rocevasion74@gmail.com
www.rocevasion.com

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Lundi 28 Novembre 2022

Le 28 Novembre 2022, à 19 h 30, les membres de l'association ROC EVASION ANNECY se sont réunis, salle « le Parmelan » - Complexe sportif des Glaisins, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président, par mail transmis le 13 Novembre 2022. A la convocation étaient joints l'ordre du jour et les différentes pièces relatives au bon déroulement de la séance.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci est consultable au secrétariat de l'Association.

L'assemblée était présidée par M. Hughes de CALIGNON, président de l'association. Il était assisté des autres membres présents du Bureau de l'association : M. Vincent BIC, Trésorier et Mme Jacqueline KRAFT, Secrétaire de l'Association.

Étaient présents **64** adhérents, soit par ordre alphabétique :

AHMAYMI Mohamed, ARRIAL David, AUBERT-MASMOUDI Aman, AUBERT-MASMOUDI Younès, BELLEGO Frédéric, BERNARD GRANGER Nicolas (pour Judie), BERTRAND Ninian, BIARNEX Claire, BIC Cécile, BIC Vincent, BOFFIN Christophe, BONNET Agnès, BOURGNE Michel, BURTIN Vanessa, CAILLET Jean Pierre, CHARVAT Céline, CHEVOLOT Nicolas (pour Sébastien), COUDERT Thibaut, DAUZOU Brigitte, DAUZOU William, de CALIGNON Hughes, DELACQUIS Bruno, DEXPERT Marie, DHERBILLY Baptiste, EDOUARD Nathan, EDOUARD Sandrine, FERROUDJI Tahar, FICHE Laurent, FORTUNE François, FOURNET Ninon, GAMBA MEUNIER Tom, GEIBEN Philippe, GEORGE Sébastien, GILLOT Théophile, GRANDJACQUES Thibaut, GUIDONI Nicolas (pour Lisa, Malo et Robinson), HASCOET Florian, HORON Frank, HULIN Thierry, KRAFT Jacqueline, KRAFT Roger, KRITTER Aurélien, LE MAIRE Marion, MARGERIE Ancelin, MEISSIREL Anne, MEREL Georges, OUDIN Paul, POINDEFERT Arthur, POLICARD Hubert, POLICARD Régine, PUTZ-PERRIER Martin, REIGNIER Karl, REYBET-DEGAT Philomène, REYBET-DEGAT Cléopée, RIVIERE D'EREMO Éric, ROCHE Hélie, ROUSTAN Julien, SCHMITT Jean Luc, SORBA FRANÇOISE Anatole, TOLLIIUS-GLUSENKAMP Louis, VEYRAT DE LACHENAL Jean Paul, VINCENT Bastien, YVERNAY Pascal.

Avaient donné pouvoir **13** adhérents, soit par ordre alphabétique :

AUBERT-MASMOUDI François à AUBERT-MASMOUDI Aman,
BROTTIER Bernard à COUDERT Thibaut,

CANIVET Damien à de CALIGNON Hughes,
FLEMING Anaïs à VINCENT Bastien,
JIMENEZ Anne à SORBA FRANÇOISE Isabelle (pour Anatole),
JUIN Mathilde à BIC Vincent,
LE TIRRAND Inès à de CALIGNON Hughes,
LE TIRRAND Thaïs à de CALIGNON Hughes,
LISET Marie-Christine à BIC Vincent,
PARIEL Isabelle (pour Chloé) à POLICARD Hubert,
PICCHEDA Delphine à DEXPERT Marie,
PRIJIC Ivana à Jacqueline KRAFT
SOULAS Hélène à EDOUARD Sandrine.

Se sont excusés **4** adhérents :

BLAVOT Corentin,
MUZART Claire (pour CADORET Félicie),
DER MARKARIAN Garance,
DUPONT de DINECHIN Thibaut.

Soit **77** adhérents présents ou représentés.

Ordre du Jour

1. Validation du PV du 22/11/2021.
2. Rapport moral du Président.
3. Rapport d'activités 2021/2022.
4. Présentation des Comptes de Résultats 2021/2022.
5. Présentation du Bilan Financier au terme de l'exercice 2021/2022.
6. Présentation du Budget Prévisionnel 2022/2023.
7. Projet d'activités 2022/2023.
8. Vote du montant de la cotisation 2023/2024.
9. Modification de l'article 7 des Statuts.
10. Présentation et approbation du Règlement Intérieur.
11. Élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration.
12. Informations et questions diverses

1. Validation du PV du 22/11/2021

Le PV du 22/11/2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral du Président

Exposé du Président :

2.1. Point sur la situation actuelle

« C'est une satisfaction pour le Président que de constater que le fonctionnement de l'année écoulée peut être considéré comme quasi-normal sans impact majeur du COVID, mis à part l'obligation du PASS sanitaire en début d'année. Ceci nous permet d'avoir une meilleure visibilité en terme budgétaire et d'organisation.

Les périodes d'arrêt d'activité des années précédentes nous ont conduits à proposer la gratuité de la licence FFME au national pour les réinscriptions, rembourser une partie des frais d'inscription 2020/2021, prolonger le calendrier d'année de 3 semaines en 2021/2022 et maintenir les tarifs d'activité sans augmentation, à l'exception des barèmes FFME.

Malgré les difficultés de fonctionnement des années passées, liées au COVID, nous constatons à la fois la fidélité des anciens adhérents et l'attraction du club pour les nouveaux. En effet en 2021/2022 le club a connu un nombre record d'adhésions avec **575** adhérents.

Encore un grand merci à toutes et tous.

Ce dynamisme nous permet d'envisager sereinement l'avenir et proposer de nouveaux créneaux d'activité (cours et stages).

Je rappelle que le fonctionnement de nos activités s'appuie sur l'engagement de quatre salariés (Fred BELLEGO, Baptiste DHERBILLY, Marion LEMAIRE, Régine POLICARD) et d'un BE indépendant (Hubert POLICARD).

Un grand merci à vous cinq, au nom de l'ensemble du Conseil d'Administration, pour votre professionnalisme, votre dévouement et votre engagement au service du club et de ses adhérents.

Une fois de plus, il me faut vous rappeler que ROC EVASION ANNECY est une association et non un club privé avec des actionnaires, une direction ... Son fonctionnement s'appuie sur l'intervention de professionnels (DE et BE) salariés et indépendants mais aussi sur l'engagement de bénévoles représentant globalement un travail à hauteur de 80% d'un temps plein et qui permettent de faire fonctionner notre structure.

Vous êtes toutes et tous appelés à participer d'une manière ou d'une autre à notre fonctionnement (Permanence des séances d'Accès Libre, animation de l'équipe de permanents, accompagnement des compétitions, mission de juge lors des compétitions, organisation des événements et des stages, aide auprès des salariés pour l'encadrement des cours ...).

Je voudrais mettre l'accent ce soir sur l'engagement bénévole au sein des instances, c'est à dire le Conseil d'Administration et le Bureau (issu du CA).

Il s'agit du cœur du réacteur puisque le Conseil d'Administration est amené à suivre en temps réel le fonctionnement du club, à analyser les problèmes et difficultés rencontrées et faire les propositions adaptées à l'Assemblée Générale. Si le club a poursuivi son développement ces dernières années c'est parce que les membres du Conseil d'Administration, entre autres, se sont pleinement investis.

Depuis notre dernière Assemblée Générale le Conseil d'Administration (13 membres) s'est réuni à 7 reprises, le Bureau Restreint (3 membres) à 3 reprises, en associant le cas échéant les salariés pour des réunions d'organisation.

Un grand merci à toutes et tous pour votre implication.

Cette année 5 membres du Conseil d'Administration, dont 3 membres du Bureau, sont sortants et 4 ne proposent pas leur candidature pour le nouveau Conseil d'Administration, issu du vote de ce soir. La plupart étaient membres du Conseil d'Administration depuis Avril 2018, soit bientôt 5 exercices.

Les instances ont besoin d'un renouvellement régulier pour ne pas épuiser nos forces et pour que les responsabilités soient réellement partagées et non monopolisées par quelques individus inamovibles se croyant indispensables. Si nous voulons garder motivation et dynamisme il nous faut assurer un remplacement à un rythme raisonnable.

Pour ma part, je souhaite arrêter la présidence à compter de la prochaine Assemblée Générale de 2023 au plus tard, sauf si un candidat ou une candidate se présente dès cette année, lors de l'élection du Bureau.

Vous serez donc sollicités en fin d'Assemblée pour le renouvellement partiel du Conseil d'Administration. Des formulaires de candidature vous ont été transmis avec la convocation. Vous pouvez vous porter candidate ou candidat jusqu'au moment du vote. Des formulaires sont à votre disposition, pour se faire, sur la table à l'accueil.

Je vous invite, donc, à faire taire vos hésitations, vos craintes et à vous porter candidat, ou candidate, comme d'autres l'ont fait avant vous et le feront après.

Je voudrais terminer ce Rapport Moral en évoquant un événement survenu en 2022 qui nous a tous beaucoup marqués, instances et salariés, et qui nous a conduits à apporter un certain nombre de modifications dans le fonctionnement de notre club, qui seront soumises à votre approbation.

Un accident, une chute, est survenu en cours au mois de Février 2022, dans le cadre d'un cours Adolescents, avec intervention des pompiers pour évacuation du blessé. L'accidenté s'en est remis mais après 3 mois de corset et de galère. Il a été suivi de 4 incidents de chute sans conséquences graves survenus de Février à Juillet. Cet accident a été pour nous un véritable électrochoc, c'était une première dans le club. Tout ceci vient nous rappeler, s'il en était besoin, que l'escalade est un sport à risque et non une activité de détente ou de loisir comme une autre.

Cela a conduit les instances à mettre en œuvre un certain nombre de mesures :

- Mise en place d'un groupe de travail animé par Hubert POLICARD, membre du Conseil d'Administration, avec les BE salariés du club pour définir et harmoniser les méthodes de travail en cours. Ce travail, réalisé en concertation avec les salariés, a abouti au vote du Conseil d'Administration en Mai 2022 sur un guide de pratiques appliquées en cours en SAE (cf. projet de règlement intérieur).
- Mise en place d'un groupe de travail Sécurité animé par Bruno DELACQUIS, membre du Conseil d'Administration, qui peut être sollicité par les salariés, les permanents pour analyser les incidents, les « presque accidents », les accidents, définir l'arbre des causes et en tirer un plan d'actions pour améliorer les pratiques.

- Amélioration de l'encadrement des séances d'Accès-Libre dorénavant uniquement confiées à des initiateurs SAE (a minima). Dès le début de l'exercice 2021/2022 le club avait engagé un programme de formations d'initiateurs. Cette formation est proposée à nouveau cette année.
- Décision du Conseil d'Administration d'imposer le niveau minimum de Passeport Jaune **et** Module de Sécurité du Passeport Orange afin d'être sûr que les grimpeurs soient autonomes pour assurer en moulinette et en tête.
- Intégration systématique dans les prises de licence FFME de la couverture d'assurance « individuelle accident » formule de base.
- Prise systématique d'une licence FFME complète avec couverture d'assurance « individuelle accident » formule de base lors des inscriptions de non-adhérents à des stages.
- Diminution de l'effectif maximum accepté dans les cours Ados (14 au lieu de 16, sauf exception) à titre de test et dans certains stages.
- Rédaction d'un Règlement Intérieur reprenant l'ensemble de ces dispositions, soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale de ce soir.

Il est évident que ces dispositions viennent rigidifier, durcir les règles de fonctionnement du club. Les séances d'Accès-Libre ne sont plus ouvertes aux débutants, ceux-ci doivent s'inscrire à un cours, faire leur apprentissage afin d'acquérir l'autonomie nécessaire. Certaines pratiques (Nœud, matériel d'assurage) sont imposées en cours.

Ces quelques désagréments et limitations sont, j'en suis convaincu, le prix à payer pour garantir la sécurité à nos adhérents. »

L'exposé du Rapport Moral du Président n'amène aucune remarque particulière.

L'Assemblée Générale approuve le Rapport Moral du Président à l'unanimité.

3. Rapport d'activités 2021/2022

Exposé du Président :

3.1 Adhésions 2022/2023 – Bilan 2021/2022 :

« Nous voyons ci-après les tableaux l'évolution du nombre d'adhérents du club sur huit exercices. Quelques remarques :

- Les effectifs 2022/2023 sont ceux en date de l'Assemblée Générale, en sachant que les inscriptions en Accès Libre ont été suspendues momentanément à la Toussaint.
- Augmentation du nombre d'inscription en 2021/2022 de jeunes (272 pour 225) et d'adultes (303 pour 265).

- La proportion adultes/jeunes respectivement 52,7% et 47,3%, montre une augmentation de la proportion de jeunes (adhésion-licence stages).
- La proportion hommes/femmes est au-dessus de la parité en 2021/2022 avec 51%/49%, en baisse à cette date pour 2022/2023 avec 47%/53%.

	Adultes	Jeunes	Total
2015/2016	230	206	436
2016/2017	211	191	402
2017/2018	217	199	416
2018/2019	222	200	422
2019/2020	290	221	511
2020/2021	265	225	490
2021/2022	303	272	575
2022/2023	260	259	519

	Homme	Femme	% femmes	Total
Nombre de licences Adultes	124	93	43%	217
Nombre de licences Jeunes	108	91	46%	199
Année 2017/2018	232	184	44%	416
Nombre d'adhérents Adultes	129	93	42%	222
Nombre d'adhérents Jeunes	114	86	43%	200
Année 2018/2019	243	179	42%	422
Nombre d'adhérents Adultes	161	118	42%	279
Nombre d'adhérents Jeunes	126	106	46%	232
Année 2019/2020	287	224	44%	511
Nombre d'adhérents Adultes	146	121	45%	267
Nombre d'adhérents Jeunes	102	121	54%	223
Année 2020/2021	248	242	49%	490
Nombre d'adhérents Adultes	170	133	44%	303
Nombre d'adhérents Jeunes	114	158	58%	272
Année 2021/2022	284	291	51%	575
Nombre d'adhérents Adultes	147	97	40%	244
Nombre d'adhérents Jeunes	130	145	53%	275
Année 2022/2023	277	242	47%	519

Origine des adhérents

367, soit 70 % d'Annecy Commune Nouvelle,
152, soit 30 % des autres territoires,

Ces chiffres confirment la forte implantation du club sur le territoire communal, particulièrement sur le territoire d'Annecy le Vieux (181 adhérents).

3-2 Inscriptions dans les cours

Le fonctionnement des cours fait appel aux quatre salariés :

- ⇒ Fred BELLEGO : Cours Enfants, Ados, Adultes, Accès-Libre, Équipement de voies.
- ⇒ Baptiste DHERBILLY : Cours Adultes, Groupe Compétition, Équipement de voies.
- ⇒ Marion LEMAIRE : Cours Enfants, Ados, Stages, Groupes Détection-Précompétition, Équipement de voies.
- ⇒ Régine POLICARD : Cours Enfants, Groupes Détection-Précompétition, Accès-Libre, Secrétariat.

et au BE indépendant : Hubert POLICARD : Cours Ados, Adultes, Remplacement.

⇒ Inscriptions dans les cours et activités

L'organisation des inscriptions s'est faite à l'identique des années précédentes :

- ⇒ Organisation de prise de rendez-vous pour supprimer les files d'attente.
- ⇒ Mise en place d'une session d'inscription en Juin (Anciens puis nouveaux adhérents). Les cours étant tous complets à cette date la session en Septembre a été supprimée.
- ⇒ Mise en place de la possibilité d'inscription en ligne pour certaines activités (hors tarif Famille) afin de limiter les interactions et de permettre les inscriptions hors session. Cette année l'inscription en ligne était subordonnée à la fourniture d'un certificat médical valide ce qui nous a permis d'économiser du temps par la suite pour ne pas avoir à réclamer les documents nécessaires.

Comme l'an dernier une liste d'attente d'une centaine de noms a été gérée permettant de combler les vides créés par les désinscriptions en début d'année (Plus d'une vingtaine).

Le tableau nous montre les effectifs par type d'activité pour les cinq exercices.

1 encadrant par cours	Année 2018/2019			Année 2019/2020			Année 2020/2021			Année 2021/2022			Année 2022/2023		
	Nombre de Cours	Effectif par cours	Effectif total	Nombre de Cours	Effectif par cours	Effectif total	Nombre de Cours	Effectif par cours	Effectif total	Nombre de Cours	Effectif par cours	Effectif total	Nombre de Cours	Effectif par cours	Effectif total
Cours enfants petits 5-6 ans	2	9	18	2	8	16	2	8	16	2	8	17	4	8	32
Cours enfants 7-9 ans	3	12	34	5	10	45	5	10	48	5	10	52	6	10	54
Cours enfants 9-12 ans	4	12	44	6	10	57	6	10	60	6	10	62	6	10	59
Cours ados 12-15 ans	3	16	48	4	16	63	4	16	63	4	16	64	5	14/16	68
Cours adultes	5	24	115	5	24	118	6	5x24 et 1x16	134	6	5x24 et 1x16	141	6	5x24 et 1x16	134
Pré-compétition	2	12	23	2	12	19	2	12	20	2	12	16	2	12	16
Compétition	1	19	19	1	21	21	1	21	18	1	21	19	1	21	24
Accès Libre			103			166			123			148			111
Adhésion-Licence simple			18			6			8			14			15
Adhésion-Licence Stage			0			0			0			42			6
	20		422	25		511	26		490	26		575	30		519

La quasi-totalité des cours sont complets. Les inscriptions à l'Accès Libre ont été suspendues momentanément aux vacances de la Toussaint.

Globalement le nombre d'adhérents est en progression, en comparant de date à date.

⇒ Organisation pédagogique des cours :

L'évolution de la répartition d'horaires entre salariés et BE est la suivante :

Les heures annuelles des salariés et BE détaillées dans le tableau ci-après n'intègrent pas les semaines de cours supplémentaires rajoutées en compensation des semaines d'arrêt COVID.

						PROJET
		Année 2018/2019	Année 2019/2020	Année 2020/2021	Année 2021/2022	Année 2022/2023
Nombre d'heures salariés hors semaines supplémentaires:		3 303 h/an	2 708 h/an	2 656 h/an	3 659 h/an	3 716 h/an
Nombre d'heures BE :		0 h/an	781 h/an	849 h/an	211 h/an	300 h/an
Nombre d'heures total :		3 303 h/an	3 489 h/an	3 505 h/an	3 870 h/an	4 016 h/an
Heures main d'oeuvre supplémentaires :			+ 186 h/an	+ 16 h/an	+ 365 h/an	+ 146 h/an
Cours supplémentaires :			5	1	0	4

Des heures ont été rajoutées pour l'équipement des voies, le nombre d'heures prévues initialement étant largement insuffisant. Par ailleurs le nombre d'heures de BE indépendant augmente Hubert POLICARD intervenant sur les cours Ados et Adultes du Mercredi soir en remplacement de Marion LEMAIRE.

3-3 Accès Libre

Plusieurs points sont à rappeler et à souligner :

- ⇒ Deux séances dans la semaine sont surveillées par des salariés (Régine le Lundi soir aux Glaisins et Fred le Mercredi soir à Berthollet). Les autres séances sont surveillées par des bénévoles.
- ⇒ Afin d'éviter l'annulation de séances en semaine, faute de permanent bénévole, Hubert POLICARD peut être amené à assurer le remplacement. Je tiens encore à le remercier pour sa disponibilité en faveur du club.
- ⇒ En 2021/2022 une formation « initiateur SAE » en intra a été réalisée début Décembre (2 week-ends et 2 vendredi soirs) pour 9 bénévoles non formés. Le but étant de renforcer l'effectif des adhérents pouvant assurer les permanences pour la surveillance des séances d'Accès Libre. Le coût de cette formation (300 €/stagiaire) sera assuré dans un 1^{er} temps par les adhérents et le club les remboursera à partir du moment où ils auront assuré 8 permanences. 8 bénévoles sont arrivés au terme de la formation, 6 ont leur diplôme d'initiateur SAE validé, 2 ayant quitté le club cette année.
- ⇒ Pour encourager les adhérents à prendre en charge des permanences, les frais d'activité (hors cotisations et FFME) sont remboursés à l'inscription si l'adhérent a assuré 8 permanences lors de l'exercice précédent.

Nous remercions une nouvelle fois tous les permanents bénévoles. C'est grâce à eux qu'il nous est possible de proposer autant de créneaux à nos adhérents.

3-4 Compétition :

⇒ Organisation des Groupes Compétition :

La Compétition est organisée en trois groupes :

1 Groupe Compétition - Entraîneur : Baptiste

- 3 entraînements par semaine: le mardi aux Glaisins et à ATOME de 16h à 20h; le mercredi à Berthollet de 14h à 18h; le jeudi aux Glaisins de 16h à 19h30
- 24 jeunes et moins jeunes: minimes; cadets; juniors; seniors et vétéran

L'effectif de compétiteurs cette année est supérieur à notre effectif limite de 20 car nous accueillons plusieurs jeunes compétiteurs anciennement inscrits au club de Rumilly qui se sont retrouvés sans club, celui de Rumilly ayant brutalement renoncé à la Compétition

1 groupe Précompétition – Entraîneurs : Régine et Marion

- 2 entraînements par semaine: le mardi aux Glaisins, le mercredi à Berthollet.
- 6 jeunes: poussins, benjamins et minimes

1 groupe Détection - Entraîneurs : Régine et Marion

- 2 entraînements par semaine: le mercredi à Berthollet et le vendredi aux Glaisins.
- 10 jeunes: poussins, benjamins et minimes

Le fonctionnement des Groupes Compétition lors des épreuves s'appuie beaucoup sur la participation et l'engagement des parents des compétiteurs pour aider au transport, à l'accompagnement, au travail de juge ... La remise à jour du Règlement Intérieur a été l'occasion d'actualiser la charte Compétition qui a été présentée à tous les parents lors de deux rencontres en début d'année.

⇒ Les types d'épreuves : LE BLOC, LA DIFFICULTÉ, LA VITESSE, LE COMBINÉ

Chaque épreuve a son championnat départemental qualificatif pour le championnat régional, lui-même qualificatif pour le championnat de France. Catégories concernées: Poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors, senior et vétérans.

Pour le **bloc**, la **difficulté** et la **vitesse** : plusieurs coupes de France avec un classement final individuel pour la saison et pour chaque spécialité. Un classement national des clubs est également mis en place en fin de saison.

Nous participons aux différentes coupes régionales: en bloc, difficulté et vitesse.

Un classement final individuel regroupant toutes les épreuves régionales toutes spécialités confondues est également mis en place.

⇒ Résultats de la saison 2021/2022 :

L'an dernier un de nos compétiteurs, classé dans la liste « Sportifs de Haut Niveau » du Ministère des Sports, a obtenu le titre de Champion de France en Difficulté catégorie U20 : Younès AUBERT-MASMOUDI.

Le club est au **19° rang** du classement national sur 314 clubs.

Exposé de Marion

« Régine et moi nous entraînon les jeunes des groupes Détection et Pré-compétition.

Ces groupes permettent aux adhérents âgés de 8 à 12 ans (U10/U12/U14), de pratiquer deux entraînements par semaine (en période scolaire). L'objectif étant de découvrir l'escalade de compétition, de progresser plus rapidement pour aller vers un parcours d'excellence sportive. Lorsqu'ils passent en catégorie U16, s'ils sont jugés aptes par les entraîneurs ils peuvent accéder au groupe compétition de Baptiste.

Les groupes sont constitués d'un maximum de 10 enfants.

En cette rentrée 2022, le groupe Détection compte 10 jeunes et le groupe Pré-compétition 6 jeunes.

Le club prend en charge les frais d'inscription aux différentes compétitions proposées par les entraîneurs. Ces groupes permettent aux enfants de participer à différents niveaux de compétitions :

- Des compétitions à la journée (départements limitrophes)
- Le Championnat départemental
- Des Étapes de Coupes départementales
- Le Championnat régional
- Des Étapes de Coupes régionales
- Selon classements régionaux accès à des opens nationaux (une U12F l' année dernière).

Les séances d'entraînement sont dédiées aux enfants motivés et à l'écoute. Il n'y a pas d'exigences de résultats élevés; néanmoins un minimum de critères sont requis pour intégrer et persévérer dans les groupes :

- Niveau général du groupe : capacité à suivre la charge des entraînements.
- Niveau individuel : qualité technique et aisance naturelle + progression au cours de l'année.
- Participations en compétition.
- Motivation : attitude positive, sportive, comportements individuel et en groupe adaptés à la volonté d'être en équipe compétition.

Ces critères sont évalués régulièrement et les places sont remises en cause chaque année.

Une charte est donnée aux parents en début d'année. Elle doit être signée et a pour objet de préciser les principes et règles à respecter en équipe Détection et Précompétition. »

Intervention de Baptiste : Baptiste et son Groupe Compétition nous ont partagé leur passion avec une vidéo les montrant à l'œuvre lors des entraînements ou des épreuves en mettant leurs passions en exergue : « Entraide et Partage ; Un Groupe soudé ; Dépassement de soi ; Persévérance ; Combativité ; Contrôle de soi ». La vidéo est accessible à partir du lien suivant <https://we.tl/t-8GF41sMUC> (disponibilité du lien limitée par WETRANSFER).

3-5 Stages :

Les stages réalisés en 2021/2022 sont les suivants :

	Intitulé	Dates	Public	Nombre de places	Nombre d'inscrits Licenciés	Nombre d'inscrits Non-Licenciés	Total Participants	Responsable
1	Stage Indoor	14/02 au 18/02/2022 Vacances d'Hiver	Enfants 6 à 10 ans	12	7	5	12	Marion
2	Stage Indoor	21/02 au 25/02/2022 Vacances d'Hiver	Enfants 6 à 10 ans	12	2	2	4	Marion
3	Stage Indoor	21/02 au 25/02/2022 Vacances d'Hiver	Enfants 11 à 16 ans	12	3	3	6	Marion
4	Stage Orpierre	WE de Pâques du 16 au 18/04/2022	Adultes	8	8		8	Fred
5	Stage Indoor & Falaises	19/04 au 22/04/22 Vacances de Pâques	Enfants 11 à 16 ans	8	4		4	Marion
6	Stage Indoor & Falaises	25/04 au 29/04/22 Vacances de Pâques	Enfants 6 à 10 ans	8/demi-journée	1	3	4	Marion
7	Stage Indoor & Falaises	25/04 au 29/04/22 Vacances de Pâques	Enfants 11 à 16 ans	8/demi-journée	5	0	5	Marion
8	Stage Escalade Via Ferrata & Canyon	04/07 au 08/07/22	12 à 16 ans non débutants	8	5	2	7	Marion
9	Stage Multi-activité	18/07 au 22/07/22	Enfants 9 à 12 ans	16	2	6	8	Marion
10	Stage Multi-activité	18/07 au 22/07/22	Enfants 9 à 12 ans	16	0	8	8	Marion
11	Stage Multi-activité	25/07 au 29/07/22	Enfants 9 à 12 ans	16	1	7	8	Marion
12	Stage Multi-activité	25/07 au 29/07/22	Enfants 9 à 12 ans	16	1	7	8	Marion
				TOTAL :	39	43	82	

14 sessions de stage ont été proposées en 2021/2022, 2 ont été annulées (Vacances d'Hiver et d'été) ainsi que les deux sorties les week-end, faute d'inscription et 12 stages ont été réalisés.

Nous avons constaté des fréquentations faibles pour les stages des vacances de Pâques.

Ces activités ont concerné 82 personnes, dont 43 adhérents au club et 39 non adhérents, licenciés pour l'occasion.

3-6 Autres Évènements :

Mouli'Kompet Dimanche 17 Octobre 2021 : Bonne fréquentation malgré le COVID.

Compétition M/P/B du Jeudi 11/11/2021 : Bonne participation malgré le COVID.

Ces deux évènements ont été financés sur un report des subventions CNDS de 2020/2021. »

L'exposé du Rapport d'Activités 2021/2022 n'amène aucune remarque particulière.

L'Assemblée Générale approuve le Rapport d'Activités 2021/2022 à l'unanimité.

4. Présentation des Comptes de Résultats 2021/2022.

COMPTES DE RESULTATS 2021/2022				01-09-2021 au 31-08-2022	
Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale de ROC EVASION ANNECY du 28 Novembre 2022				Trésorier : Vincent BIC	
CHARGES		Prévision 2021/2022 AG 2021	Réalisé 2021/2022	PRODUITS	
				Prévision 2021/2022 AG 2021	Réalisé 2021/2022
601	601100 - Achats de matières premières (ex : boissons, alimentation)	250,00 €	752,70 €		
604	604 Achats d'études et prestations de services		340,99 €		
605	605000 - Achats de matériel (>600€)	900,00 €		701	701000 - Vente de produits finis (buvette, sandwiches)
6061	6061 Fournitures non stockables			706	706000 - Prestations de services (Company Cup, Stages)
6063	606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	600,00 €	2 130,73 €	7061	7061 Organisation Compétition
6064	606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	600,00 €	191,08 €	7062	7062 Locations de matériel/70600 Prestations de services (Stages)
	606800 - Autres matières et fournitures			7063	7063 Publicité
607	607000 - Achat de marchandises revendues telles quelles (ex : T-shirts)	2 500,00 €	2 628,25 €	707	707000 - Ventes de marchandises (ARKOSE, Textiles)
60	60 Achats	4 850,00 €	6 043,75 €	7072	7072 Ventes matériels
611	611010 - Sous-traitance BE Escalade	7 000,00 €	8 430,00 €	7073	7073 Ventes aux membres
613	613000 - Locations (ex : matériel, salle, équipements)	300,00 €	962,58 €	7081	7081 Services rendus aux membres/Ristourne
613500	613500 - Locations mobilières	800,00 €	613,54 €	7084	708400 - Mise à disposition de personnel facturée
615	615000 - Entretien et réparations	900,00 €	776,64 €	709	709000 - Ristourne (remise sur la licence)
616	616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	1 900,00 €	1 254,11 €	709	Report exercice précédent
618	618 - Documentation			70	70 Venues et prestations de service
61	61 Services extérieurs	10 900,00 €	12 036,87 €	740	740 Fonds Européens
622	622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 000,00 €	569,30 €	740100	740100 - Subventions d'exploitation - État (CNDS)
622810	622810 - Honoraires (ex : comptables, juridiques)	2 500,00 €	2 480,40 €	740400	740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité
623	623 - Publicité, publications		-4,00 €	740500	740500 - Subvention d'exploitation Fédération, Ligue, CT74
625	625 - Déplacements, missions et réceptions			741	741 Etat Ministères (contrat CAE)
625100	625100 - Voyages et déplacements	2 500,00 €	2 061,82 €	742	742 CDS
625110	625110 - Frais carburant	1 000,00 €	1 588,23 €	747	747 CD74 (remboursement frais déplacement championnat de France)
626	626000 - Frais postaux et de télécommunications	700,00 €	560,31 €	746	746 CES - Subvention commission
627	627000 - Services bancaires et assimilés	100,00 €	117,99 €	743	743 CES - FFME
628	628000 - Divers - Inscriptions Compétitions	4 000,00 €	5 540,00 €	748	748 CES - Conseil Départemental
628200	628200 - Divers - Formation adhérents	3 600,00 €	600,00 €	749	749 CES - Subvention DRDS
62	62 Autres services extérieurs	15 400,00 €	13 473,05 €	74	74 Subvention d'exploitation
631	631 - Impôts et taxes sur rémunérations	200,00 €		751	751 Manifestations sportives
633	633300 - Participation employeur à la formation professionnelle continue		3 842,28 €	752	752 Manifestations extra-sportives
635	635000 - Autres impôts, taxes et versements assimilés	500,00 €	679,00 €	756	756000 - Dons et Collectes
63	63 Impôts et taxes	700,00 €	4 521,28 €	756000	756000 - Produits divers
640	640000 - Charges de personnel - Remboursement Activité Partielle			758	758000 - Adhésions
641	641 Rémunération du personnel	55 000,00 €	53 190,03 €	756100	756100 - Avoir sur remb réinscription
6451	645100 - Cotisations à l'URSSAF	39 000,00 €	29 866,00 €	756200	756200 - Reprise dons
6452	645200 - Cotisations aux mutuelles	1 600,00 €	1 363,74 €	756300	756300 - Remb par chèque ou virement
6453	6453 Cotisations retraite prévoyance	10 000,00 €	8 559,44 €	75	75 Autres produits de gestion courante
6458	645800 - Cotisations aux autres organismes sociaux (Formation Professionnelle)	1 200,00 €	0,00 €	768100	768100 - Intérêts des comptes financiers débiteurs
647	647500 - Médecine du travail, pharmacie	500,00 €	718,80 €	761	761 Produits financiers
648	648 Autres charges de personnel	900,00 €	0,00 €	771	771 Emprunt
64	64 Charges de personnel	108 200,00 €	93 698,01 €	771	771 Produits exceptionnels
651	651 Manifestations sportives			789	789 Utilisation du fond de réserve
6511	6511 Redevances			789	789 Report de ressources non utilisées ex. antérieurs
652	652 Manifestations extra-sportives			87	87 Personnel bénévole
658	658600 - Cotisations FFME	26 023,76 €	26 339,75 €	87	87 Contributions volontaires en nature
65	65 Autres charges de gestion courante	26 023,76 €	26 339,75 €		
661	661100 - Agios ou frais d'intérêt	120,00 €	77,57 €		
66	66 Charges financières	120,00 €	77,57 €		
671	671 Charges exceptionnelles				
6714	6714 Créances devenues irrécouvrables				
6718	6718 Autres charges exceptionnelles				
67	67 Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €		
6811	681100 - Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	4 560,00 €	4 560,00 €		
68154	68154 Dotations Amortissements Matériel				
68181	68181 Dotations Amortissements Transport				
68182	68182 Dotations Amortissements Bureau				
68183	68183 Dotations Amortissements Informatique	246,24 €	246,24 €		
68184	68184 Dotations Amortissements Mobilier				
689	689 Engagements à réaliser s/ ressources attribuées				
68	68 Dotations aux amortissements	4 806,24 €	4 806,24 €		
86	864000 - Personnel bénévole	35 000,00 €	35 000,00 €		
86	86 Emploi de contributions volontaires en nature	35 000,00 €	35 000,00 €		
	TOTAL	206 000,00 €	195 996,52 €	TOTAL	190 000,00 €
				Solde exercice 2021/2022 :	+ 2 009,39 €

Analyse Résultat Comptable 2021/2022 sur Valeurs Arrondies			Commentaires et Analyse	
Dépenses :	+	-		
60 - Achats	1 200 €		Renouvellement de matériel	
61 - Services Extérieurs	1 100 €		Appel plus important à la sous-traitance BE	
62 - Autres services extérieurs		2 000 €	Uniquement 2 remboursements de stage initiateur pour 12 budgétés	
63 - Impôts et taxes	3 800 €		Changement imputation formation et avance recyclage BE en attente remboursement	
64 - Charges de personnel		14 500 €	Changement imputation formation et surévaluation des charges de personnel	
Divers	400 €			
	6 500 €	16 500 €		
Ecart entre Prévisions et Réalisé sur les Dépenses :		-10 000 €		
Recettes :	+	-		
70 - Ventes et prestations de service		3 000 €	Remboursement licence pour réinscription mais recettes stages + importantes	
71 - Subventions d'exploitation	2 400 €		Augmentation subvention ville d'Annecy (+ 2 000) et CNDS	
756000 & 756100 - Adhésions	5 400 €		Nombre d'adhésions plus important	
758 Produits divers	3 000 €		Changement imputation pour partie du remboursement licence	
Divers	200 €			
	11 000 €	3 000 €		
Ecart entre Prévisions et Réalisé sur les Recettes :	+ 8 000 €			
	+ 18 000 €		: Résultat Global - Ecart entre Réalisé par rapport au Prévisionnel	

Le Trésorier commente les documents présentés :

« Le résultat de l'exercice est de **+ 2 009,39 €**.

Le Budget Prévisionnel 2021/2022 avait été voté le 28/11/2021 avec un déficit de – **16 000 €**.

Ce déficit était justifié par un effort financier du club de 12 000 € par application de la gratuité des frais de licence FFME au national en cas de réinscription et de 4 000 € pour frais de formation des adhérents (Formation initiateur).

Les postes négatifs en Recettes correspondent pour la plus grande partie d'une part à l'application du tarif Famille sur les coûts de licence FFME (environ - 2 000 €) et d'autre part à la gratuité des licences FFME au national pour les réinscriptions (environ - 12 000 €).

Si nous n'avions pas appliqué la mesure de gratuité sur la licence FFME l'excédent budgétaire aurait été de + **14 000 €**.

L'analyse plus détaillée du Résultat Comptable 2021/2022, par chapitre, nous montre une économie de – 10 000 € sur les postes de Dépenses, principalement due à une dépense moins importante pour les charges de personnel (surévaluation des charges de personnel au BP) et pour la formation initiateur (Remboursement de deux formations uniquement en 2021/2022).

Le poste Recettes est quant à lui excédentaire de + 8 000 € par rapport aux prévisions (cf. tableau ci-dessus).

Il faut noter une augmentation significative de la subvention versée par la Ville d'Annecy qui passe de 4 000 €/an à 6 020 €/an. La nouvelle équipe municipale a lancé un grand travail d'harmonisation concernant les subventions versées aux associations. Celles-ci étaient auparavant gérées commune par commune, avec des écarts et des modalités d'attribution pouvant être très importants. La ville souhaite donc mettre en place une grille de critères unique, avec une formule de « lissage » pour éviter toute variation trop brutale d'une année sur l'autre.

Concernant les subventions d'État, (fonds CNDS) gérées par la FFME, nous percevons en 2021/2022 un reliquat des opérations financées sur les budgets antérieurs et reportées du fait du COVID-19 (2 420 €).

Globalement l'écart entre le Budget Réalisé et le Budget Prévisionnel est de + 18 000 €.

Les Comptes de Résultats ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil d'Administration réuni le 21/11/2022. »

L'exposé des Comptes de Résultat 2021/2022 n'amène aucune remarque particulière.

L'Assemblée Générale approuve les Comptes de Résultat 2021/2022, ainsi que l'affectation de l'excédent de **2 009,39 €** au fonds de réserve, à l'unanimité.

5. Bilan Financier au terme de l'exercice 2021/2022

Bilan financier au terme de l'exercice 2021/2022				
Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale de ROC EVASION ANNECY				
du 28 Novembre 2022				
ACTIF	Brut	Amortissement	Net au 31/08/22	Net au 31/08/21
IMMOBILISATIONS				
Immobilisations corporelles				
218000 - Autres immobilisations corporelles	23 538.73 €	17 972.48 €	5 566.25 €	10 372.49 €
TIERS				
Clients et comptes rattachés				
411000 - Clients	11 035.00 €		40 481.00 €	11 035.00 €
Débiteurs divers et créditeurs divers				
467000 - Autres comptes débiteurs ou créditeurs	37 456.03 €		48 086.49 €	37 456.03 €
Comptes de régularisation				
486000 - Charges constatées d'avance			199.00 €	
COMPTES FINANCIERS				
Banques, établissements financiers et assimilés				
511200 - Chèques à encaisser	2 243.00 €		3 035.00 €	2 243.00 €
512001 - Banque - Compte principal	11 415.76 €		12 813.69 €	11 415.76 €
512002 - Banque - Compte compétition	4 295.79 €		1 997.37 €	4 295.79 €
512003 - Banque - Livret A	60 933.78 €		35 743.96 €	60 933.78 €
512004 - Banque - Compte sur Livret	10 606.57 €		10 611.87 €	10 606.57 €
517000 - Compte en ligne S-Money				
517001 - Compte en ligne - ROC EVASION ANNECY	8 056.91 €		16 910.71 €	8 056.91 €
Caisse				
531001 - Caisse - Compte principal	613.00 €		641.00 €	613.00 €
Virements internes				
580000 - Virements internes				
TOTAL ACTIF	170 194.57 €	17 972.48 €	176 086.34 €	157 028.33 €
PASSIF			Net au 31/08/22	Net au 31/08/21
CAPITAUX				
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)				
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)			57 593.70 €	35 963.38 €
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)				
Résultat de l'exercice (excédent)			2 009.39 €	21 630.32 €
Emprunts et dettes assimilées				
164000 - Emprunts auprès des établissements de crédit			3 132.75 €	5 769.10 €
TIERS				
Fournisseurs et comptes rattachés				
401000 - Fournisseurs				
Clients et comptes rattachés				
419000 - Usagers créditeurs			0.00 €	20 642.00 €
Comptes de régularisation				
Comptes de régularisation				
487000 - Produits constatés d'avance			113 350.50 €	73 023.53 €
TOTAL PASSIF			176 086.34 €	157 028.33 €

Le Bilan Financier 2021/2022 a été approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration réuni le 21/11/2022.

L'exposé du Bilan Financier 2021/2022 n'amène aucune remarque particulière.

L'Assemblée Générale approuve le Bilan Financier au terme de l'exercice 2021/2022 à l'unanimité.

6. Présentation du Budget Prévisionnel 2022/2023.

BUDGET PREVISIONNEL 2022/2023				01-09-2022 au 31-08-2023			
Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale de ROC EVASION ANNECY du 28 Novembre 2022				Trésorier : Vincent BIC			
CHARGES		Réalisé 2021/2022	Prévision 2022/2023 AG 2022	PRODUITS		Réalisé 2021/2022	Prévision 2022/2023 AG 2022
601	601100 - Achats de matières premières (ex : boissons, alimentation)	752.70 €	700.00 €				
604	604 Achats d'études et prestations de services	340.99 €	350.00 €				
605	605000 - Achats de matériel (>600€)			701	701000 - Vente de produits finis (buvette, sandwiches)	165.50 €	150.00 €
6061	6061 Fournitures non stockables			706	706000 - Prestations de services (Company Cup, Stages)	14 982.68 €	21 050.00 €
6063	606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	2 130.73 €	2 500.00 €	7061	7061 Organisation Compétition	917.80 €	900.00 €
6064	606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	191.08 €	200.00 €	7062	7062 Locations de salles		
606800	606800 - Autres matières et fournitures			7062	7062 Locations de matériel/70600 Prestations de services (Stages)		
607	607000 - Achat de marchandises revendues telles quelles (ex : T-shirts)	2 628.25 €	0.00 €	7063	7063 Publicité		
60	60 Achats	6 043.75 €	3 750.00 €	707	707000 - Ventes de marchandises (ARKOSE, Textiles)	2 522.00 €	0.00 €
611	611100 - Sous-traitance BE Escalade	8 430.00 €	13 500.00 €	7072	7072 Ventes matériels		
613	613000 - Locations (ex : matériel, salle, équipements)	962.58 €	1 000.00 €	7073	7073 Ventes aux membres		
613500	613500 - Locations mobilières	613.54 €	700.00 €	7081	7081 Services rendus aux membres/Ristourne		
615	615000 - Entretien et réparations	776.64 €	800.00 €	7084	708400 - Mise à disposition de personnel facturée	5 900.00 €	5 900.00 €
616	616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	1 254.11 €	1 300.00 €	709	709000 - Ristourne	-5 295.00 €	-1 800.00 €
618	618 Documentation				Report exercice précédent		
61	61 - Services extérieurs	12 036.87 €	17 300.00 €	70	70 Ventes et prestations de service	19 192.98 €	26 200.00 €
622	622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (transaction Assoconnect)	569.30 €	600.00 €	740	740 Fonds Européens		
622610	622610 - Honoraires (ex : comptables, juridiques)	2 480.40 €	2 000.00 €	740100	740100 - Subventions d'exploitation - Etat (CNDS)	3 020.00 €	3 300.00 €
623	623 Publicité, publications			740400	740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité	6 020.00 €	6 000.00 €
625	625 Déplacements, missions et réceptions	-45.00 €	0.00 €	741	741 Etat Ministères (contrat CAE)	4 500.00 €	280.00 €
625100	625100 - Voyages et déplacements	2 061.82 €	2 000.00 €	742	742 CDDOS		
625110	625110 - Frais carburant	1 588.23 €	2 000.00 €	747	747 CD74 (remboursement frais déplacement championnat de France)		220.00 €
626	626000 - Frais postaux et de télécommunications	560.31 €	600.00 €	746	746 CES - Subvention commission	0.00 €	
627	627000 - Services bancaires et assimilés	117.99 €	120.00 €	743	743 CES - FFME - CT 74 (Aide organisation compétition)		
628	628000 - Divers - Inscriptions Compétitions	5 540.00 €	5 600.00 €	748	748 CES - Conseil Départemental		
628100	628100 - Cotisations liées à l'activité		4 000.00 €	749	749 CES - Subvention DRDS		
628200	628200 - Divers - Formation adhérents	600.00 €	1 800.00 €	74	74 Subvention d'exploitation	13 540.00 €	9 800.00 €
62	62 - Autres services extérieurs	13 473.05 €	18 720.00 €	751	751 Manifestations sportives		
631	631 Impôts et taxes sur rémunérations			752	752 Manifestations extra-sportives		
633	633300 - Participation employeur à la formation professionnelle continue	3 842.28 €	3 900.00 €	756	75400 - Dons et Collectes	6.00 €	0.00 €
635	635000 - Autres impôts, taxes et versements assimilés	679.00 €	700.00 €	756400	756400 Produits divers	-8 927.00 €	0.00 €
63	63 - Impôts et taxes	4 521.28 €	4 600.00 €	758	756000 - Adhésions	118 236.18 €	146 000.00 €
640	640000 - Charges de personnel - Remboursement Activité Partielle				756100 - Avoir sur remb réinscription	20 642.00 €	0.00 €
641	641 Rémunération du personnel	53 190.03 €	57 423.76 €	75	75 Autres produits de gestion courante	129 957.18 €	146 000.00 €
6451	645100 - Cotisations à l'URSSAF	29 886.00 €	32 100.00 €	768100	768100 - Intérêts des comptes financiers débiteurs	315.75 €	
6452	645200 - Cotisations aux mutuelles	1 363.74 €	1 400.00 €	761	761 Produits financiers	315.75 €	0.00 €
6453	6453 Cotisations retraite prévoyance	8 559.44 €	9 100.00 €	771	771 Produits exceptionnels	0.00 €	0.00 €
6458	645800 - Cotisations aux autres organismes sociaux (Formation Professionnelle)	0.00 €		799	799 Utilisation du fond de réserve		
647	647500 - Médecine du travail, pharmacie	718.80 €	720.00 €	87	87 Personnel bénévole	35 000.00 €	35 000.00 €
648	648 Autres charges de personnel	0.00 €		87	87 Contributions volontaires en nature	35 000.00 €	35 000.00 €
64	64 - Charges de personnel	93 698.01 €	100 743.76 €				
651	651 Manifestations sportives						
6511	6511 Redevances						
652	652 Manifestations extra-sportives						
658	658600 - Cotisations FFME	26 339.75 €	32 000.00 €				
65	65 - Autres charges de gestion courante	26 339.75 €	32 000.00 €				
66	661100 - Agios ou frais d'intérêt						
66	661600 - Intérêts bancaires	77.57 €	80.00 €				
66	66 - Charges financières	77.57 €	80.00 €				
671	671 Charges exceptionnelles						
6714	6714 Créances devenues incouvrables						
6718	6718 Autres charges exceptionnelles						
67	67 - Charges exceptionnelles	0.00 €	0.00 €				
6811	681100 - Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	4 560.00 €	4 560.00 €				
68154	68154 Dotations Amortissements Matériel						
68181	68181 Dotations Amortissements Transport						
68182	68182 Dotations Amortissements Bureau						
68183	68183 Dotations Amortissements Informatique	246.24 €	246.24 €				
68184	68184 Dotations Amortissements Mobilier						
689	689 Engagements à réaliser si ressources attribuées						
68	68 - Dotations aux amortissements	4 806.24 €	4 806.24 €				
86	864000 - Personnel bénévole	35 000.00 €	35 000.00 €				
86	86 - Emploi de contributions volontaires en nature	35 000.00 €	35 000.00 €				
	TOTAL	195 996.52 €	217 000.00 €		TOTAL	198 005.91 €	217 000.00 €

Exposé du Trésorier :

Le budget est voté à l'équilibre à hauteur de **217 000 €**.

⇒ Tarifs d'activités :

Les tarifs d'activité du club sont inchangés depuis 2019/2020 (excepté la revalorisation des Adultes au Groupe Compétition). Cette année 2022/2023, les tarifs incluent l'assurance « individuelle accident » formule de base à hauteur de 8 €/licence. L'augmentation de la licence FFME au niveau départemental de + 1,00 € a été appliquée.

⇒ Commentaires sur le budget 2022/2023

Les Recettes d'inscription sont établies sur la base du nombre actuel d'inscrits pour les cours, mais en extrapolant un nombre d'inscriptions à l'Accès-Libre à 140 (idem 2021/2022).

Le surcoût de 2 semaines supplémentaires à la rentrée est de l'ordre de 3 300 €. Cette disposition mise en œuvre en compensation des semaines d'arrêt en période de COVID doit s'éteindre progressivement pour revenir à une durée de 31 semaines.

Analyse Budget 2022/2023 sur Valeurs Arrondies			Commentaires et Analyse
Dépenses :	+	-	
60 - Achats		2 300 €	Pas d'opération d'achat/vente de textile programmée
61 - Services Extérieurs	5 300 €		Appel plus important à la sous-traitance pour cours supplémentaires
62 - Autres services extérieurs	5 200 €		Actualisation des postes de dépenses (1 200 €) et inscriptions ATOME (4 000 €)
64 - Charges de personnel	7 000 €		Revalorisation rémunération des salariés
65 - Autres charges de gestion courante	5 700 €		Augmentation frais de licence et prise en charge assurance de base (+ 4 800 €)
Divers	100 €		
	23 300 €	2 300 €	
Ecart entre Réalisé 2021/2022 et prévisions 2022/2023 sur les Dépenses :	+ 21 000 €		
Recettes :	+	-	
70 - Ventes et prestations de service	7 000 €		Pas de remboursement de licence, recettes stages + importante (y/c licences FFME)
71 - Subventions d'exploitation		3 700 €	Rappel de subvention en 2021/2022 sur années antérieures (COVID)
756000 - Adhésions	16 000 €		Pas de remboursement de licence, recettes adhésion + importantes et ATOME (4 000 €)
758 Produits divers		300 €	
	23 000 €	4 000 €	
Ecart entre Réalisé 2021/2022 et prévisions 2022/2023 sur les Recettes :	+ 19 000 €		

La comparaison entre le Réalisé 2021/2022 et le Budget Prévisionnel 2022/2023 nous montre les écarts suivants :

- Augmentation de l'appel à la sous-traitance (BE indépendants) pour assurer les cours supplémentaires.
- Pas de remboursement de licences FFME, soit un écart de + 12 000 € sur les chapitres et articles 70 et 756000.
- Impact du financement de la couverture Assurance « Individuelle Accident » en Formule de Base (4 800 €).
- Chapitre 64, inscription supplémentaire de 7 000 € pour poursuivre l'amélioration de la rémunération du personnel.
- Chapitre 70 : Augmentation des Recettes de Stages de + 4 000 € (Nombre de stages plus importants, augmentation tarifs sur plate-forme Stages-Sports).
- Chapitre 71 : Diminution des subventions d'État car pas de rappel sur les années antérieures. »

Intervention du Président :

« J'attire votre attention sur le poste charges de personnel.

Lors du vote du BP 2021/2022 nous avons prévu une revalorisation à hauteur de + 2,5% des taux horaires, base de rémunération à nos salariés, pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie. Vous aviez approuvé cette disposition à l'unanimité.

La bonne réalisation du budget nous a permis d'aller au-delà puisque les taux horaires ont pu être revalorisés de **+ 7,4%** pendant l'année 2021/2022, en trois étapes successives. Cette évolution porte le taux horaire de rémunération brute des salariés à **17 €/h**, environ.

Nous devons encore faire progresser ce taux qui reste inférieur au taux médian du marché pour ce type d'emploi. Nous en avons fait l'expérience lors des campagnes de recrutement. A cette fin nous avons prévu au poste budgétaire « charges de personnel » une augmentation d'environ **7 000 €** pour évoluer dans ce sens.

Nous devons poursuivre cette démarche les années prochaines quitte à réévaluer les tarifs, si nécessaire, pour le permettre.

Le Budget Prévisionnel 2022/2023 a été approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration réuni le 21/11/2022. »

L'exposé du Budget Prévisionnel 2022/2023 n'amène aucune remarque particulière.

L'Assemblée Générale approuve le Budget Prévisionnel 2022/2023 à l'unanimité.

7. Projet d'activités 2022/2023

Exposé du Président :

⇒ Compétition :

Cette année 2022/2023 nous avons mis en place pour le Groupe Compétition une séance d'entraînement à la salle de bloc privée d'ATOME, aux Nouvelles Galeries. Les frais d'inscription supplémentaires correspondants sont de 200 €/an/compétiteur qui représentent une dépense de plus pour les compétiteurs et leurs familles. Les familles et les compétiteurs ont été consultés en Juin 2022 sur cette orientation et tous se sont prononcés favorablement. Ceci nous permet de proposer à nos compétiteurs des blocs plus variés et de nous affranchir des difficultés d'accès au site de Berthollet pendant les horaires scolaires. De plus cette inscription leur donne accès pendant toute l'année à ATOME.

Par ailleurs, les entraînements du Mercredi des Groupes Détection et Précompétition ont lieu dorénavant à Berthollet, offrant ainsi aux jeunes compétiteurs des conditions se rapprochant plus de celles des épreuves ainsi qu'une émulation avec l'exemple de leurs aînés du Groupe Compétition.

⇒ Cours :

Eu égard à la forte demande constatée lors des inscriptions, quatre cours supplémentaires ont été rajoutés sur la grille de cours 2022/2023 par rapport à celle de 2021/2022 :

- 1 cours 5/6 ans le Mardi à 17h à Evire. Moniteur Fred.
- 1 cours 5/6 ans le Mercredi 14h15 aux Glaisins. Moniteur Marion.
- 1 cours 7/9 ans le Mercredi 15h15 aux Glaisins. Moniteur Marion.
- 1 cours Ados le Mercredi 16h30 aux Glaisins. Moniteur Marion.

Cette modification a été rendu possible par le regroupement des entraînements des Groupes Compétition et Détection-Précompétition à Berthollet le mercredi après-midi. Par contre cette nouvelle organisation n'a pu être validée qu'au mois d'octobre d'où un démarrage des 3 cours aux Glaisins à compter du 09/11/2022, ce qui nous a grandement compliqué la gestion des inscriptions.

Nous avons maintenant une capacité de formation homogène de 60 jeunes/an, pour les 3 classes d'âge, de 7/9 ans à 12/16 ans.

⇒ Accès-Libre :

Le plan de formation « Initiateur SAE » se poursuit pour les candidats permanents, deux à ce jour. J'invite les adhérents intéressés à se faire connaître au secrétariat ou par mail à rocevassion74@gmail.com

Sur proposition des permanents bénévoles, un créneau a été rajouté le Mercredi soir de 18h à 18h30 assuré par un permanent bénévole dans l'attente de la prise de fonction du permanent salarié Fred BELLEGO à 18h30.

Il me faut souligner que nous rencontrons de façon récurrente des difficultés pour assurer, dans la totalité du créneau de 18h-22h, les permanences du Mardi soir à Berthollet. Si les créneaux ne sont pas assurés plus régulièrement le risque pour le club est d'en perdre le bénéfice et de se le voir retiré par la ville. Si cette situation venait à perdurer il nous faudra en tirer les conséquences et supprimer ce créneau d'Accès-Libre pour mettre en place des cours à la place, afin de garder le bénéfice du créneau d'accès au mur.

Pour les raisons évoquées en début de présentation, nous mettons cette année particulièrement l'accent sur la sécurité avec l'exigence du Passeport Jaune et du Module de Sécurité du Passeport Orange, garantissant l'autonomie de l'assureur. Tout au long de l'année les permanents vont être exigeants sur ce point, entre autres.

⇒ Relations avec la ville d'Annecy

Avec Hubert POLICARD, nous avons rencontré la maire adjointe en charge des Sports, Mme Catherine ALLARD, ainsi que les services le 11 Mai 2022. Nous avons eu un 1^{er} contact par visioconférence pendant le COVID.

Nous lui avons fait part des difficultés ainsi que des demandes et projets du club :

- Coexistence problématique avec le Hand aux Glaisins. Problème de sécurité du fait de la saturation sonore du gymnase.
- Difficultés d'accès au mur de Berthollet pendant les horaires scolaires.
- Difficulté d'organiser des compétitions.
- Fréquence de renouvellement des voies largement insuffisante à Berthollet.
- Vétusté du mur et de la salle de pan des Glaisins.
- Demande de prise en compte des attentes du club (et des autres clubs) dans la gestion des structures (choix des prises, fréquence de renouvellement ...).

La ville s'est engagée à mener un travail de réflexion avec nous sur les axes suivants :

- Rénovation de la salle de pan des Glaisins.
- Organisation d'une épreuve de compétition au niveau national à Berthollet.
- Projet interclubs (abordés aux précédentes Assemblées Générales).
- Charte de bonne conduite à signer avec le club de Hand.

Nous allons prochainement relancer la ville pour évaluer les avancées de ces différents points.

⇒ Animations :

L'événement **Mouli'Kompet 2022 s'est tenu le Dimanche 16/10/2022 :**

11 équipes de 3 grimpeurs environ étaient présentes. Cela correspond bien à la capacité offerte par la taille du Gymnase, le déroulement était assez fluide. Les organisateurs ont apprécié l'aide des parents et la bonne ambiance. C'était un événement réussi. Un grand merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées.

La **compétition pour les jeunes classes d'âge** (Microbes, Poussins, Benjamins) s'est déroulée à Evire le Samedi 19/11/2021 avec un nombre record d'inscriptions de **96**. Le succès de l'événement en terme de nombre d'inscriptions a compliqué le bon déroulement du fait de la configuration du mur et de l'exiguïté des lieux. Heureusement l'ensemble des clubs participant a fait preuve de bonne volonté et de compréhension. Nous remercions chaleureusement les bénévoles engagés dans cette manifestation (parents, adhérents, compétiteurs) ainsi que les salariés qui ont été bien sollicités.

⇒ Stages :

Le programme de stages de 2022/2023 est le suivant :

	Intitulé	Dates	Public	Nombre de places	Responsable
1/2	Stage Indoor	Du 24/10 au 28/10 Vacances Toussaint	Enfants 7 à 16 ans	8X2	Hubert
3/4	Stage Indoor	06/02 au 10/02/2023 Vacances d'Hiver	Enfants 7 à 16 ans	8X2	Marion
5/6	Stage Indoor	13/02 au 17/02/2023 Vacances d'Hiver	Enfants 7 à 16 ans	8X2	A définir
7	Stage Orpierre	WE de Pâques du 16 au 18/04/2022	Adultes	8	Fred
8	Stage Indoor & Falaises	11/04 au 14/04/23 Vacances de Pâques	Enfants 11 à 16 ans	8	A définir
9/10	Stage Indoor & Falaises	17/04 au 21/04/23 Vacances de Pâques	Enfants 6 à 16 ans	8/demi-journée	Marion
11	Stage Falaises Locales	14-mai-22	Enfants 6 à 10 ans	8	Fred
12	Stage Falaises Locales	15-mai-22	Ados 11 à 16 ans	8	Fred
13	Stage Escalade Via Ferrata & Canyon	26/06 au 30/06/23	12 à 16 ans non débutants	8	Marion
14	Stage Escalade Via Ferrata & Canyon	03/07 au 07/07/23	12 à 16 ans non débutants	8	Marion
15	Stage Multi-activité	10/07 au 13/07/23	Enfants 9 à 12 ans	16	Marion
16	Stage Multi-activité	17/07 au 21/07/23	Enfants 9 à 12 ans	16	Marion

Pour ne pas être confrontés aux problèmes d'annulation et de moindre fréquentation rencontrés en 2021/2022, les dispositions suivantes ont été prises :

- Remplissage de la 1° semaine de stage indoor pour les vacances d'Hiver avant d'engager les inscriptions pour la 2° semaine.
- Fonctionnement des inscriptions à partir de la plate-forme Stages-Sports qui nous assure une diffusion de l'information beaucoup plus large.
- Organisation d'une semaine de stage indoor pendant les vacances de la Toussaint.
- Planification des stages Escalade-Via Ferrata à destination des collégiens et lycéens avant les dates de vacances estivales.

Le Projet d'Activités 2022/2023 a été approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration réuni le 21/11/2022. »

L'exposé du Projet d'Activités 2022/2023 n'amène aucune remarque particulière.

L'Assemblée Générale approuve le Projet d'Activités 2022/2023 à l'unanimité.

8. Vote du montant de la cotisation 2023/2024

Exposé du Président :

« Le montant de cotisation est représentatif de la participation financière de tous les adhérents (même de ceux qui ne souscrivent qu'une formule adhésion-licence) au pot commun du club.

Ce montant doit être approuvé en Assemblée Générale (cf. Statuts).

Ce montant est resté inchangé depuis de très nombreuses années.

Il a été revalorisé de + 2,25 €, pour le porter à **27 €** pour la saison 2020/2021.

Le Conseil d'Administration propose de maintenir la cotisation à 27 € pour l'année 2023/2024.

Le montant de cotisation à 27 € proposé pour 2023/2024 a été approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration réuni le 21/11/2022. »

La proposition de maintien du montant de la cotisation à 27 € n'amène aucune remarque particulière.

L'Assemblée Générale approuve le maintien du montant de la cotisation à 27 € à l'unanimité.

9. Modification de l'article 7 des Statuts

Exposé du Président :

« La modification proposée de l'article 7 des statuts du club vise à permettre aux parents des mineurs adhérents du club d'être présents dans les instances du club et de participer ainsi à la vie du club. La rédaction proposée est la suivante :

7-1 – Membres Actifs ou Adhérents: L'Association est composée de personnes physiques ou morales qui participent bénévolement à l'activité, à la gestion ou simplement aux décisions de l'Association.

Les membres actifs adhèrent aux présents statuts, acquittent une cotisation annuelle et se soumettent au règlement intérieur. **Un membre n'ayant pas atteint l'âge de la majorité, peut être représenté dans les instances du club par un des ses parents.**

Les personnes morales de droit public ou privé sont représentées par leur représentant légal ou toute personne dûment habilitée à cet effet. Elles doivent désigner par écrit leur représentant permanent à l'Association et éventuellement un suppléant.

Le projet de modification de l'article 7-1 des statuts a été approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration réuni le 21/11/2022. »

Mohamed AHMAYMI propose que soit rajouté la mention « ou son représentant légal ».

Le Président sollicite l'Assemblée qui valide cette proposition de modification.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la modification de l'article 7-1 comme suit : « Un membre n'ayant pas atteint l'âge de la majorité peut être représenté dans les instances du club par un de ses parents ou par son représentant légal ».

10. Présentation et approbation du Règlement Intérieur

Exposé du Président :

« Le Règlement Intérieur du club en vigueur avait déjà un certain nombre d'années d'âge et il nous a paru nécessaire de le mettre à jour pour intégrer les différentes évolutions et besoins apparus au fil des ans.

Un nouveau document a donc été élaboré principalement à partir de notes d'information existantes, de décisions du Conseil d'Administration, de directives et préconisations de la FFME.

Ce document a fait l'objet d'un travail de relecture et d'analyse par quatre groupes de travail auxquels participaient membres du Conseil d'Administration et salariés concernés. Chaque Groupe de Travail a fonctionné sur un des thèmes du Règlement Intérieur, à savoir :

- Cours.
- Compétition.
- Accès-Libre.
- Stages et Sorties.

Le document modifié et amendé a enfin été revu par le Conseil d'Administration qui l'a approuvé lors de sa réunion du 17/10/2022.

Ce document est assez volumineux car reprenant l'ensemble des activités du club.

Il a pour but de bien définir les rôles et responsabilité de chacun, les limites d'intervention du club, les droits et les devoirs de chacun. La lecture du préambule vous montre la principale motivation : La SECURITE.

Quelques points à souligner :

Article 3-9 : Annulation d'inscription : Remboursement si annulation avant la date de démarrage de l'activité ; annulation après le démarrage et avant le 01/10 le club conserve 50 € d'indemnisation ; annulation après le 01/10 pas de remboursement quel qu'en soit le motif, même médical.

Pour information, cette année le club a dû gérer 26 annulations d'inscription ce qui réclame beaucoup de travail pour rechercher les chèques, solliciter les remplaçants sur liste d'attente ...

Article 5-4 : TECHNIQUES DE SECURITE: L'article définit clairement les règles d'utilisation en cours du matériel et techniques définies par les moniteurs et approuvées par le Conseil d'Administration. Les moniteurs sont chargés de le faire appliquer en cours.

ARTICLE 7 – ACCES-LIBRE : Les séances sont **strictement** réservées aux adhérents inscrits à l'activité ayant un dossier à jour et en règle. Passeport jaune et Module de Sécurité Orange sont exigés. Le permanent n'a pas de responsabilité d'encadrement.

7-2-3 Accès des Mineurs : Mineurs de 14 ans et plus : Mêmes exigences que pour les adultes mais autorisation parentale obligatoire en l'absence de parent. Mineurs de moins de 14 ans : Inscription dans un cours ou en adhésion-licence, accompagnement obligatoire par le parent, pas autorisé à assurer à moins de satisfaire aux exigences.

Le Règlement ne prévoit pas d'organisation de sorties « amicales » par le club. Il n'y en aura plus. Elles ne pourront être organisées par le club que dans les conditions définies pour les stages (Article 8) pour des raisons de clarification des responsabilités et de sécurité juridique.

Le Titre IV du Règlement décrit les conditions d'Approbation et de Modification : Le Règlement est approuvé par le Conseil d'Administration puis par l'Assemblée Générale. Celle-ci donne mandat au Conseil d'Administration (article 12) pour procéder aux modifications qu'il juge nécessaires. »

Le présent Règlement Intérieur a été approuvé par le Conseil d'Administration en date du 17/10/2022.

La présentation du projet de Règlement Intérieur n'amène aucune remarque particulière.

L'Assemblée Générale approuve le projet de Règlement Intérieur à l'unanimité.

11.Élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration

Exposé du Président :

Rappel des statuts : « L'association est administrée bénévolement par un Conseil d'Administration composé de 4 à 20 membres élus à main levée, à la majorité relative des votants présents ou représentés.

La durée du mandat des membres du Conseil d'Administration est de 3 ans.

Le renouvellement a lieu par tiers chaque année, les membres sortants sont rééligibles. »

Le Conseil d'Administration en place (13 membres) a été renouvelé partiellement lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 22 Novembre 2021. Sa composition au terme de cette Assemblée Générale est la suivante :

Hughes de CALIGNON, Président du club

Thibaut COUDERT, Vice-Président

Vincent BIC, Trésorier

Nicolas GUIDONI, Trésorier Adjoint

Jacqueline KRAFT, Secrétaire

Hélène SOULAS, Secrétaire Adjointe

Mohamed AHMAYNI, membre du CA

Agnès BONNET, membre du CA

Bruno DELACQUIS, membre du CA

Marie DEXPERT, membre du CA

Sandrine EDOUARD, membre du CA

Antonin FOREST, membre du CA

Hubert POLICARD, membre du CA

En application des statuts, 1/3 des membres du Conseil d'Administration doit être renouvelé chaque année, soit 4 membres a minima pour l'effectif actuel de 13 membres.

5 membres sont sortants :

Nicolas GUIDONI, Trésorier Adjoint

Jacqueline KRAFT, Secrétaire

Hélène SOULAS, Secrétaire Adjointe

Agnès BONNET, membre du CA

Antonin FOREST, membre du CA

Un membre sortant propose sa candidature pour un nouveau mandat : Hélène SOULAS. »

Le Président sollicite des candidatures dans l'Assemblée.

Quatre candidats se présentent :

Ninian BERTRAND

Christophe BOFFIN

Anne MEISSIREL

Martin PUTZ PERRIER

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les 5 candidatures déclarées à ce jour.

La composition du nouveau Conseil d'Administration est la suivante :

Mohamed AHMAYNI
Ninian BERTRAND
Vincent BIC
Christophe BOFFIN
Hughes de CALIGNON
Thibaut COUDERT
Bruno DELACQUIS
Marie DEXPERT
Sandrine EDOUARD
Anne MEISSIREL
Hubert POLICARD
Martin PUTZ PERRIER
Hélène SOULAS

12. Informations et questions diverses

- Vente de Gilets et T-shirts :

Afin d'épuiser les stocks de T-shirts et de pantacourts restant Marie propose une vente à la fin de l'Assemblée Générale.

- *Intervention d'Ancein MARGERIE :*

Ancein MARGERIE, qui est adhérent du club depuis un certain nombre d'années, présente son projet « Rêve de Mont Blanc » à partir d'une vidéo qui montre à l'Assemblée quelques images de son ascension du Mont Blanc. Ancein est à la recherche de financements pour boucler son projet évalué à 25 990 €. Le film à réaliser a pour objet de montrer la lutte et les efforts au jour le jour que mène Ancein pour vivre sa passion de la montagne

L'ensemble de l'Assemblée est témoin du courage et de la ténacité d'Ancein qui se bat au quotidien avec son handicap et déjoue tous les pronostics pour réaliser ses projets d'ascension.

William DAUZOU intervient pour solliciter une décision de l'Assemblée afin de voter une participation financière du club au projet d'Ancein.

Le Président précise qu'il n'est pas possible de rajouter ce type de décision, à l'impromptu, au déroulement d'une Assemblée si cela n'est pas inscrit à l'ordre du jour.

Par ailleurs le Président rappelle que ce projet a été examiné par le Conseil d'Administration du 17/10/222. Celui-ci a décidé après discussion de ne pas financer ce projet considérant que cela ne concernait pas l'objet du club. Par contre le Conseil d'Administration a souhaité donné la possibilité à Ancein de présenter son projet à l'Assemblée Générale afin que les membres du club puissent décider individuellement du soutien financier, ou autre, qu'ils apporteront au projet « Rêve de

Mont Blanc » d'Ancelin.

Les liens nécessaires pour mieux connaître l'association d'Ancelin, son projet et pour le soutenir financièrement sont les suivants :

Achat de vêtements (+ don si envie) : <https://www.helloasso.com/associations/escal-handi-t-reve/evenements/t-reve-4000-mont-blanc-2021> penser à donner l'adresse postale à l'achat pour qu'on puisse envoyer le vêtement.

Don par virement : <https://escalhanditreve.wordpress.com/faire-un-don/>

Blog de l'asso : <https://escalhanditreve.wordpress.com/>

Vidéos, films réalisés : <https://www.youtube.com/channel/UCwyAExhVQIJzPb0dERLij6w/videos>

Page fb de l'asso : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100078113647781>

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close à 21 h 30.

A Annecy le 5 Décembre 2022

Le Président

Hughes de CALIGNON

Hughes de Calignon

A Annecy le 5 Décembre 2022

Le Secrétaire Adjointe

Marie Despey

Marie Despey